

SEMIA

GÉNÉRATEUR DE STARTUPS

ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

Le réseau d'incubateurs de start-up SEMIA a pour mission de favoriser la création et le développement des start-up sur les territoires respectifs de chaque incubateur.

Dans le cadre de son activité d'accompagnement, l'ensemble du personnel du réseau d'incubateurs SEMIA, ainsi que les partenaires intervenant dans l'accompagnement des projets, sont soumis au secret professionnel.

Tous considéreront donc comme confidentielles l'intégralité des informations orales et écrites (informations techniques, industrielles, commerciales, conceptuelles etc.) que les porteurs de projet seraient amenés à communiquer lors des différents entretiens et échanges.

Tous s'engagent ainsi, pour une période de cinq ans à compter de la connaissance de ces informations, à ne les utiliser ni divulguer à aucun tiers sans autorisation préalable du porteur.